



18. Habilitation électrique



Contexte :

Accomplir des tâches d'ordre électrique ou non électrique dans un environnement d'ouvrages ou d'installations électrique implique nécessairement et légalement une habilitation que l'employeur délivre à ses salariés formés.

Objectifs de la formation :

- Réaliser en sécurité des opérations simples et des manœuvres électriques dans un environnement à risques
- Accéder sans surveillance à des locaux réservés aux électriciens pour effectuer divers travaux

Public concerné :

Salariés, employés communaux ou toute personne souhaitant obtenir l'habilitation électrique.

Prérequis des participants :

Aucun

Contenu :

- La réglementation sur la sécurité électrique, les dangers et les zones à risques
- Les niveaux d'habilitation, les documents applicables et les moyens de protection
- L'évaluation et la prévention des risques électriques
- La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident
- Les prescriptions de sécurité pour les non électriciens dans le cadre d'opérations simples et de manœuvres en basse tension

Moyens pédagogiques :

Tour de table pour adapter le contenu de la formation aux connaissances actuelles et aux attentes des participants.

Les apports théoriques seront illustrés par des diaporamas, des démonstrations et des mises en application pratiques.

En fin de formation, une évaluation théorique et pratique sera menée, sanctionnée par un « Avis après la formation ». Si l'avis du formateur est favorable, un modèle pré-rempli du titre d'habilitation recommandé sera effectué.

L'habilitation est ensuite délivrée par l'employeur, après vérification de la capacité du salarié et ce pour une durée limitée généralement de 3 ans.

Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis :

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.



Intervenant :

Formateur spécialisé en électricité

Responsable de la formation :

Julie GROSS, Chargée de formation continue



Durée

14 heures
2 jours consécutifs

Date

29-30 novembre 2016



Lieu

Rouffach

	Cotisant VIVEA	Cotisant FAFSEA	Autres cas
Tarifs 2016	0 € <i>selon condition - places limitées</i>	-	205 € / jour